

Le Président à :



**FREZIER HELENE**  
136 chemin du Clos  
74200 ARMOY

**Objet : Déchetterie Allinges**

*Affaire suivie par* : Pierre DETURCHE  
Service Prévention et gestion des déchets  
p-deturche@thononagglo.fr  
Tél. : 04.50.31.25.00  
N/Réf. : PD/2024.007559  
Pj : plaquettes broyage et compostage

Ballaison, le **27 AOUT 2024**

Madame,

Vous avez bien voulu attirer mon attention par votre courrier reçu le 11 juin dernier sur les difficultés engendrées par les dispositifs de sécurité installés à la déchetterie d'Allinges.

Je souhaite vous informer que ces dispositifs sont obligatoires ; ils répondent à une norme nationale qui est imposée dans toutes les déchetteries, ceci afin d'éviter tout risque de chute dans les bennes.

Nous sommes bien conscients que cela peut entraîner des difficultés pour soulever et déposer des objets ou déchets mais la réglementation nationale ne nous laisse pas le choix. Aussi, je vous incite à demander l'aide des agents sur site en cas de besoin. Pour vos végétaux, des solutions existent pour les valoriser à domicile, comme le broyage ou le compostage qui sont des services proposés gratuitement par Thonon agglomération.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Christophe ARMINJON  
Président



Copie à : Mairie d'Armoiy

Toute correspondance devra être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

**Thonon Agglomération**

2, place de l'Hôtel de Ville – BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
Tél. 04 50 31 25 00 - accueil@thononagglo.fr - www.thononagglo.fr